

Distr.
GENERALE

A/AC.241/18
7 mars 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION
INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE
LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS
GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE
ET/OU LA DESERTIFICATION,
EN PARTICULIER EN AFRIQUE (CIND)
Quatrième session
Genève, 21-31 mars 1994
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire

Note du secrétariat

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
3. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
 - a) Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier les pays les moins avancés
 - b) Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation
4. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la dernière session
5. Adoption du rapport du Comité sur sa quatrième session

* * *

Annotations à l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A sa troisième session (New-York, 17-28 janvier 1994), le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de la quatrième session, qui figure dans la décision 3/2 du rapport de la troisième session (A/49/84).

L'ordre du jour provisoire de la quatrième session est soumis pour adoption.

Des déclarations seront faites en séance plénière par les représentants des ministres des pays membres du CIND, les chefs de secrétariat d'institutions des Nations Unies et le Président du Comité. Ensuite, le Secrétaire exécutif du secrétariat du CIND présentera le document du secrétariat A/AC.241/15/Rev.1, la version révisée du texte de négociation de la Convention et le texte de négociation de l'annexe d'application régionale pour l'Afrique (A/AC.241/19).

Le programme de travail provisoire (annexe I) donne des précisions sur l'organisation des travaux que doit entreprendre le Comité. Le calendrier proposé pour les débats des deux groupes de travail suit de façon générale l'ordre des sections du document A/AC/241/15/Rev.1. Le Groupe de travail II examinera un à un les projets d'articles de l'annexe relative à l'Afrique publiée sous la cote A/AC.241/19.

Le Comité devra peut-être examiner une ou plusieurs listes supplémentaires d'organisations non gouvernementales (ONG) qu'il est recommandé d'accréditer aux fins de leur participation au processus de négociation de la Convention.

2. Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

Le Comité sera saisi de deux documents. Le premier (A/AC.241/15/Rev.1) fait le point sur l'état des négociations concernant la Convention à l'issue de la troisième session du Comité. Quant au second, publié sous la cote A/AC.241/19, il s'agit du texte de négociation d'une annexe d'application régionale pour l'Afrique que le Comité avait demandé au secrétariat d'établir à cette même session.

3. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

- a) Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier les pays les moins avancés
- b) Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation

Le Comité sera saisi du document du secrétariat faisant le point de la situation en ce qui concerne ces deux fonds (A/AC.241/20).

4. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la dernière session

Le Comité sera saisi d'une note du secrétariat sur le projet d'ordre du jour provisoire de sa dernière session.

5. Adoption du rapport du Comité sur sa quatrième session

Le Comité adoptera un rapport sur sa quatrième session.

* * *

Liste des documents pour la quatrième session du Comité

A/AC.241/18	Ordre du jour provisoire
A/AC.241/19	Texte de négociation d'une annexe d'application régionale pour l'Afrique
A/AC.241/20	Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
A/AC.241/15/Rev.1	Texte de négociation révisé de la Convention
A/AC.241/9/Add.6	Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée
A/49/84	Rapport du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, sur sa troisième session

* * *

Annexe I

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Date	Groupe de travail I	Groupe de travail II
Lundi 21 mars	Séance plénière	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Préambule	Définitions
Mardi 22 mars	Séance plénière	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Principes, objectifs	Rassemblement, analyse et échange de renseignements/ Recherche-développement
Mercredi 23 mars	Obligations générales	Transfert de technologie
Matin 10 heures	Programmes d'action	Institutions
Après-midi 15 heures	Programmes d'action	Institutions
Jeudi 24 mars	Séance plénière	
Matin 10 heures		
Après-midi 15 heures	Mise en valeur du potentiel local, éducation et sensibilisation du public	Arrangements de procédure et clauses finales
Vendredi 25 mars	Mise en valeur du potentiel local, éducation et sensibilisation du public	Annexes d'application régionale (art. 17) puis Annexe d'application par l'Afrique
Matin 10 heures	Ressources et mécanismes financiers	Annexe d'application pour l'Afrique
Après-midi 15 heures	Ressources et mécanismes financiers	Annexe d'application pour l'Afrique

Date	Groupe de travail I	Groupe de travail II
Lundi 28 mars Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Séance plénière	
	Deuxième lecture (s'il y a lieu, suivant l'ordre adopté en première lecture)	Annexe d'application pour l'Afrique
Mardi 29 mars Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Deuxième lecture Deuxième lecture	Deuxième lecture (s'il y a lieu, suivant l'ordre adopté en première lecture) Deuxième lecture
Mercredi 30 mars Matin 10 heures Après-midi 15 heures	Deuxième lecture Deuxième lecture et adoption du rapport du Groupe de travail	Deuxième lecture Deuxième lecture et adoption du rapport du Groupe de travail
Jeudi 31 mars Matin 10 heures Après-midi 15 heures	--- Séance plénière	
